

Le Centre de ressources sur la non-violence est une **association indépendante** de type loi 1901. Destiné à promouvoir la philosophie et la pratique de la non-violence, il propose de nombreux outils de réflexion, d'animation et de formation sur la non-violence et la gestion positive des conflits.

Au service des particuliers et des professionnels, le Centre de ressources accompagne des projets visant au **développement d'une culture de non-violence** dans notre société. Il travaille en partenariat avec plusieurs **associations et institutions**.

Il est structuré en **4 pôles d'activités** :

- pôle ressources documentaires
- pôle ressources pédagogiques
- pôle formation
- pôle animation et réflexion

L'association est membre de la Coordination française pour la Décennie internationale de la promotion d'une culture de non-violence et du Fonds associatif Non-Violence XXI.

Un site Internet ressource sur la non-violence :
www.non-violence-mp.org

Le site du Centre propose quantité d'informations sur la non-violence : actualités du Centre, dernières publications sur la non-violence, références bibliographiques, calendrier régional des formations, pages ressources sur l'éducation à la non-violence et l'action non-violente, textes de référence, articles, actualités de la non-violence en France et dans le monde.



**CENTRE DE RESSOURCES
SUR LA NON-VIOLENCE**
de Midi-Pyrénées

11 allée de Guérande 31770 Colomiers
www.non-violence-mp.org
crnv.midi-pyrenees@wanadoo.fr
05 61 78 66 80

Formation

Animer un groupe de parole

Module 1

3 & 4 mars 2012

En région toulousaine

Association loi 1901 - N° SIRET 452 420 417 00019 - Code APE : 913E
Organisme enregistré sous le N°: 73.31.04371.31. Cet enregistrement ne vaut pas agrément
Courrier : 11 allée de Guérande 31770 Colomiers Tél. : 05 61 78 66 80
Courriel : crnv.midi-pyrenees@wanadoo.fr Site : www.non-violence-mp.org

Animer un groupe de parole - *Module 1*

Nous vous invitons au cours de ces deux jours à découvrir comment mettre en place et animer un groupe de parole.

Ce premier module donne les bases nécessaires à la création d'un groupe de parole. Nous verrons ici comment établir un cadre suffisamment rassurant pour favoriser les échanges dans le groupe en identifiant clairement les rôles de chacun.

Une session d'approfondissement (module 2) est prévue en octobre 2012.

Le monde va si vite qu'il ne nous laisse plus le temps de goûter, d'éprouver, d'essayer. (Chogyam Trungpa)

OBJECTIFS et CONTENU

L'animateur ou facilitateur :

- Comprendre quel est le rôle et la place du facilitateur dans le groupe.
- Comment développer et faciliter les échanges.
- Explorer les possibilités de nous exprimer avec authenticité et d'écouter avec empathie dans une atmosphère bienveillante

Le groupe :

- Identifier comment fonctionne le groupe et quels sont ses besoins.
- Proposer des moyens créatifs de gestion du groupe.
- Expérimenter les attitudes propices au changement de la personne.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques et pratiques
- Travail en ateliers
- Exercices pratiques, jeux de découverte, jeux de rôles

PARTICIPANTS : entre 8 et 12 personnes

INTERVENANT(S) : Sophie Hamm, et Blandine Milly, formatrices au Centre de ressources

COÛT : (l'aspect financier ne doit pas être un obstacle : contactez-nous)

- 90 € pour les particuliers adhérents
- 120 € pour les particuliers non adhérents
- Professionnel nous consulter

ASPECTS PRATIQUES :

- Horaires : 9h30 - 17h30. **Accueil à 9h15.**
- Repas : prévoir un repas froid à partager sur place.

Bulletin d'inscription

Week-end de sensibilisation
« Animer un groupe de parole/ Module 1 »
les 3 et 4 mars 2012
en région toulousaine

(Le lieu sera précisé lors de la confirmation d'inscription)

Nom : Prénom :

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone : Portable :

Courriel :

Profession (facultatif) :

Mon approche éventuelle en matière de non-violence (formations, lectures...) :

.....

.....

J'ai besoin d'un devis, au nom et à l'adresse de l'association ou de l'employeur suivant :

.....

Je joins un chèque de 30 € d'arrhes, libellé à l'ordre du *Centre de ressources sur la non-violence*, non remboursable si désistement moins de 15 jours avant le début du stage (règlement complet le jour du stage).

J'ai bien noté que mon inscription sera effective à réception d'un bulletin d'inscription et d'un chèque d'arrhes ou d'une convention signée, dans la limite des places disponibles (pas de réservation téléphonique).

J'ai besoin d'une convention de formation, au nom et à l'adresse de

l'association ou de l'employeur suivant :

..... Je

peux héberger une personne.

Je souhaite, si possible, être hébergé(e) chez une personne.

Le Signature :

Bulletin à renvoyer à :

Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées
11 allée de Guérande 31770 Colomiers